

HABILITATION ELECTRIQUE GENERIQUE

La formation à l'habilitation électrique selon la norme NF C 18-510 est obligatoire, depuis 2012.

Par **électricien**, nous entendons tout personnel titulaire d'un diplôme d'électricien, ou ayant l'expérience attesté par l'employeur (maintenance industrielle...)

Par **non-électricien**, nous entendons tout personnel ne disposant pas d'un diplôme d'électricien, de type CAP/BEP.

Objectifs

- Acquérir les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur des équipements et installations électriques BT et/ou HT dans les meilleures conditions de sécurité et de continuité d'exploitation.
- Permettre à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation électrique

Public Visé

- Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manoeuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension
- Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)
- Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations en BT (basse tension) et HT (haute tension HTA) et des interventions ou essais en BT et/ou HT.

Pré Requis

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation, hormis ceux de son domaine d'activité

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables :

ELECTRICIEN :

- Pénétrer dans un local électrique du domaine BT et ou HT sans activité électrique
- Exécuter des travaux électriques
- Exécuter ou être en charge d'interventions d'entretien et de dépannage en BT
- Diriger des travaux d'ordre électrique BT/HT sous la responsabilité d'un tiers
- Réaliser des essais suite à des travaux BT/HT

NON ELECTRICIEN

- Pénétrer dans un local électrique du domaine BT et ou HT sans activité électrique
- Exécuter ou être en charge de travaux non électrique dans cette environnement

Parcours pédagogique

Théorie (tronc commun)

- Identifier dans un environnement de travail une situation de risque potentiel
- Définir les moyens de protection adaptés
- Appliquer les prescriptions de sécurité en fonction des conditions de travail
- Définir la conduite à tenir face à un accident ou incendie d'origine électrique

Pratique

NON-ELECTRICIEN :

Mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité pour effectuer :

Une intervention élémentaire – BS

- Conditions d'intervention
- Mise en sécurité
- Remplacement d'un équipement terminal (prise, inter...)

Des manoeuvres – BE - HE manoeuvre

- Reconnaissance des risques
- Réenclenchement sous conditions
- Manoeuvre d'exploitation, de consignation

ELECTRICIEN :

Etablir les modes opératoires pour opérations électriques

Analyse, reconnaissance des risques, préparation des opérations, mise en sécurité, établissement des documents, conditions de réalisation

- Les consignations – BC, HC
- Les travaux hors tension – B1-H1(V), B2-H2(V)
- Les interventions – BR
- Les mesurages – BE - HE mesure
- Les essais – BE - HE essais
- Les vérifications – BE - HE vérifications

A partir de documents de travail, les stagiaires doivent assurer la préparation, la réalisation, la vérification et la fin d'un chantier sur poste de travail ou armoire électrique en respectant les prescriptions de sécurité norme NFC 18-510

- Préparation du travail en petits groupes
- Réalisation par les stagiaires du plan de travail établi.

Méthodes et moyens pédagogiques

THEORIE : Films, projections et équipements pédagogiques. Exercices en groupes. Remise d'un livret pédagogique individuel.

PRATIQUE : Travaux pratiques en situation réelle sur armoires électriques et valises pédagogiques.

Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.

TEST théorique et pratique

Responsable Pédagogique et Référent handicap:

-Mehdi BENTOUMI

-bentoumi-mehdi@ofsp.fr

-0602727314

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et pédagogue.

Professionnel passionné et ayant une expérience terrain significative

lui permettant d'illustrer son intervention avec des exemples concrets.

Listes des Indices NON ELECTRICIEN : H0V, B0, BE Manoeuvre, BS, BE Mesurage, BE Vérification, HE Manoeuvre, HE Mesurage, He Vérification, BF, HF
Listes des indices ELECTRICIEN : H0V, B0, B1(V), B2(V), BC, BR, BE Essai, H1(V), H2(V), HC, B2V Essai, B1V Essai

Méthodes et modalités d'évaluation

- Contrôle théorique et pratique.

- Après examen : Remise d'un avis après formation en fonction du poste de travail et des résultats obtenus aux contrôles.

- Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des indices recommandés par le formateur

Modalités d'Accessibilité

Pour des demandes d'adaptation lié à un handicap, vous pouvez contacter notre référent handicap

Formation Initiale

 Durée	Effectif
21.00 Heures	10
3 Jours	

TARIF

Devis sur demande :

RICHOUX Gaëlle

Responsable commerciale

0602394916

richoux-gaëlle@ofsp.fr

Formation Recyclage MAC

 Durée	Effectif
07.00 Heures	10
1 Jours	